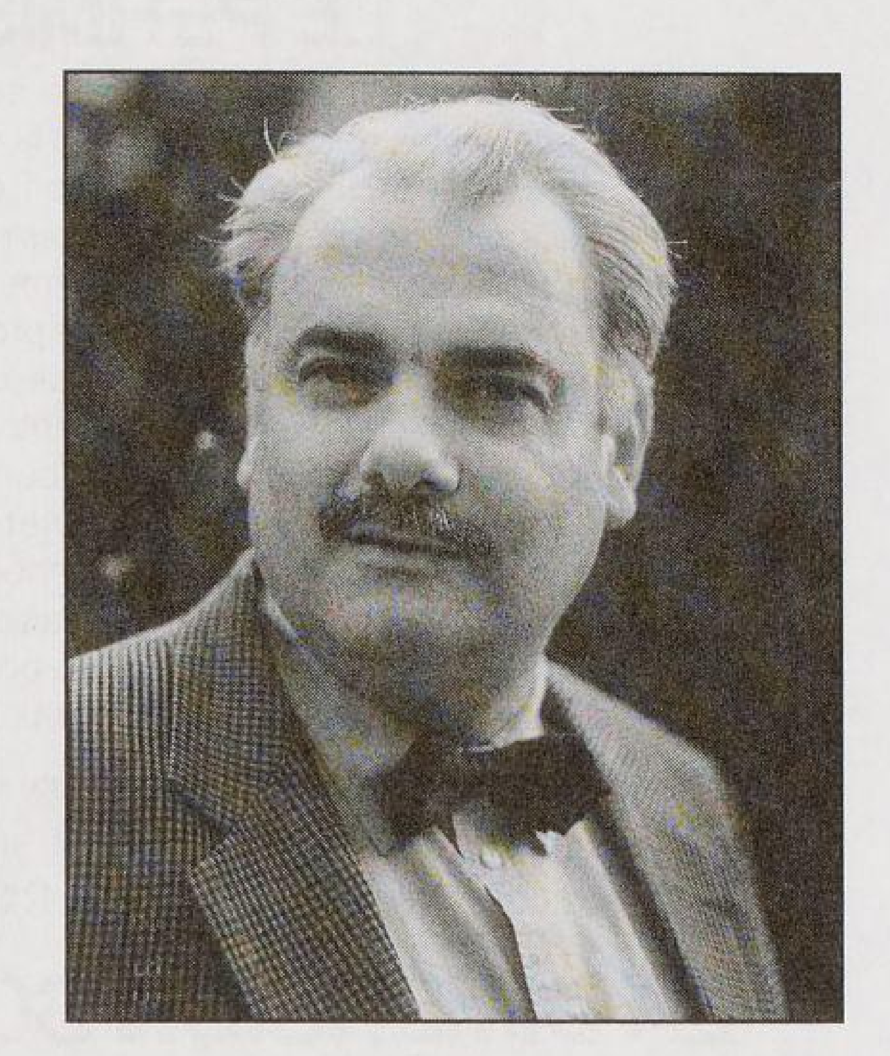
FRONT NATIONAL

FN

Jacques PROST



Président du Cercle National des Automobilistes et de la Route
Conseiller municipal de Montereau-Fault-Yonne

Avec Jean-Marie LE PEN

LE PERMIS A POINTS ET VOUS ?

A ma connaissance je suis le seul candidat sur plus de cinq mille au premier tour à vous parler du permis à point. Or c'est un événement qui nous concerne tous.

M'exprimant sur le sujet lors de l'émission "MEDIATION" de François de Closets sur TF1 au mois de Mai dernier, je disais ceci: "Le permis à points ne résoudra rien car personne aujourd'hui, en dehors des chauffards avérés, ne franchit les feux rouges, ne passe outre aux signaux stop, ou n'emprunte les sens interdits de façon délibérée, car les risques encourus en dehors de la répression pénale sont trop grands. Dans leur grande majorité nos concitoyens sont des conducteurs responsables. Les chauffards qui pratiquent cette forme de candidature au suicide pour eux et au meurtre pour leurs victimes, sont déjà, mais insuffisament, sanctionnés par les tribunaux. Quant aux dépassements de la vitesse légale, les forces de l'ordre n'installant les cinémomètres (radars) qu'aux endroits peu dangereux, mais rentables pour le fisc (large nationale traversant un hameau, route à quatre voies, panneau de fin d'agglomération etc...), la nouvelle réglementation, instituant le permis à points, ne changera hélas rien au nombre de tués, de bléssés graves et légers sur nos routes.

La suite nous a donné raison.

Loin de faire baisser le nombre de tués et d'accidentés sur les routes, le permis à points n'a servi à rien.

En effet, chacun sait que le nombre d'accidents, et par la même, le nombre de décès dus aux accidents de la circulation est directement lié au nombre de kilomètres parcourus en France par conducteur.

En 1991, chaque conducteur a parcouru 13.700Km et en 1992 12.700Km soit 1000Km de moins d'une année sur l'autre. Le nombre de décès dus aux accidents a régréssé dans la même proportion.

Le permis à point, n'a servi à rien, si ce n'est qu'à restreindre les pouvoirs du juge en matière de circulation routière, et par là, une de nos libertés fondamentale, celle d'aller et venir.

Mais soyons clair, nous ne sommes pas contre le permis à points dans son principe, nous sommes contre ce permis à points, car restictif des pouvoirs d'appréciation du juge et parce qu' il met en cause l'indépendance de la Justice par ses vices et son caractère foncièrement antidémocratique.

La sécurité routière c'est autre chose que des mesures fourre-tout, ou un Secrétaire d'Etat n'y voit qu'un moyen de publicité médiatique à bon compte.

Le permis à points, est une perfidie antidémocratique qu'a cautionné Monsieur HYEST en votant, avec ses amis socialistes, ce permis à points

C'est pour répondre à l'attente des automobilistes que nous avons élaboré les propositions suivantes en matière de **sécurité routière et de défense des automobilistes**. Vous pourrez en obtenir les développements en renvoyant le coupon réponse ci-dessous.

Les routes, l'organisation de la circulation, les véhicules et les forces de l'ordre sont au service de l'individu, et non l'inverse. En conséquence demandons:

-L'abrogation de la loi sur le permis à points.

-L'institution du caractère suspensif du recours devant la Cour Européenne des Droits de L'Homme.

-Le droit pour les automobilistes de soulever l'inconstitutionnalité d'une loi ou d'un réglement, et l'obligation pour le juge d'y répondre ou de saisir le Conseil Constitutionnel pour avis.

-La suppression de la force probante extraordinaire des procès-verbaux en matière de contravention au Code de la Route

-La possibilité pour les automobilistes de prouver leur innocence par tous moyens.

-La suppression des suspensions de permis de conduire pour les infractions les moins graves et modulation de la durée pour les autres infractions, en fonction du danger qu'elles représentent.

LE PERMIS A POINTS ET VOUS ?

-Le remboursement des frais de défense aux automobilistes relaxés.
-La suppression de l'exécution provisoire pour les suspensions de permis.
-Intrediction de dissimuler les radars.
-Obligation de remettre sur le champ un double du procès-verbal à l'automobiliste.
- Les contraventions et procès-verbaux seront établis sur des carnets à souche foliotés et sous le contrôle des Procureurs de la République responsables de la police judiciaire suivant l'article 12 du Code de procédure pénale.
-La suppression de l'obligation du port de la ceinture dite de sécurité, suppression de l'actuelle ceinture de sécurité trois points sur les véhicules, et remplacement par un harnais de sécurité.

Le professeur René Mégevand, spécialiste de chirurgie thoracique à l'hopital cantonnal de Genève et le Docteur Albert Kiokos auteur d'une thèse sur le sujet ont déclaré:" le postulat de l'innocuité de la ceinture dite de sécurité était désormais révolu et que personne ne pouvait en prévoir ou en déduire les conséquences en cas d'accident".

C'est la confirmation que la ceinture "trois points" apparait de plus en plus comme une mauvaise extrapolation du harnais de sécurité et qu'il est inadmissible d'imposer sous peine de sanction pénale le port d'un instrument souvent dangereux pour l'utilisateur.

En effet, l'actuelle ceinture semble efficace en dessous de 45Kmh, mais est une circonstance aggravante, notamment au plan de la traumatologie thoracique, au delà de cette vitesse. Son remplacement par un harnais de sécurité doublé de l'air-bag est nécessaire.

Pour vous défendre, et pour votre sécurité -Cercle National des Automobilistes et de la Route-
76/78 Champs Elysées 75008 PARIS Président Jacques PROST
Directeur technique Francis RONGIER Conseiller juridique Maître Eric de Caumont

LA DIMENSION SOCIALE DU FRONT NATIONAL

La préférence nationale en matière d'emploi a été instituée par le Front Populaire il y a déjà bien longtemps. Cette mesure a été abolie par les socialistes en 1981, dès leur arrivée au pouvoir, mon concurrent J.J. HYEST n'envisage pas de la rapporter. Il est vrai qu'avec ses amis centristes, dont J.P.SOISSONS il a souvent soutenu le gouvernement socialiste et ses magouilleurs financiers.

La ruine de notre agriculture ne sera pas arrêtée par J.J.HYEST qui avec son ami Barre est le tenant des multinationales de l'agro-alimentaire, au plus grand profit des intérêts américains.

J.J HYEST et les responsables de la contamination du sang.
J.J. HYEST avec ses amis centristes a tout fait pour son ami FABIUS, et éviter sa comparution devant la Haute Cour, il est vrai qu'il n'a rien a lui refuser, ce sont des amis de longue date.

Non à l'impôt sur le travail. Non à l'impôt sur le revenu, impôt sur le travail, qui frappe le plus durement les classes les plus démunies et les classes moyennes. Sa suppression sur cinq ans est possible en France, c'est un impôt qui rapporte peu tout en taxant le plus lourdement les classes moyennes, et les couples qui travaillent.

Non a Maastricht, vous avez dit non à Maastricht, confirmez votre choix en disant non à J.J HYEST partisan de l'ouverture totale des frontières aux immigrés, aux produits agricoles et industriels extra-communautaires. Souvenez vous de Hoover !

Les problèmes de l'immigration, et par la même l'Identité et les Valeurs de la France font que les gaullistes et nombre de militants du R.P.R. rejoignent aujourd'hui le FRONT NATIONAL, car ils ne se reconnaissent pas dans le centriste Jean-Jacques HYEST qui n'a rien fait comme député pour y porter remède. Son principal souci étant de participer aux inaugurations diverses quand il y a des photographes.

Non aux H.L.M. pour immigrés et à leur mosquée à Moret-sur-Loing. Le rapport Thyraud signé par le RPR et l'UDF prévoit la dispersion géographique des immigrés en vue de leur intégration. Moret est en première ligne dans ce projet. Dites non a J.J. HYEST et à ce projet dont personne à Moret ne veut.

Le Chomage ne sera résorbé que lorsque le problème de l'immigration sera résolu. Les emplois doivent être réservés aux **Français d'abord.**

Une certaine presse locale notamment "La république de Seine-et-Marne" et "La délivrance" sont des organes de presse pratiquant une désinformation totale en ce qui concerne les candidats nationaux du FRONT NATIONAL donc informons nous ailleurs, et réservons nos budgets d'annonces publicitaires à d'autres, ne finançons pas nos adversaires les plus vils! En effet, alors que mes concurrents étalent leurs propositions à longueur de colonnes, mes propositions n'y figurent jamais ou alors pour y être détournées de leur sens.

"Le reseau algérien de l'héroïne parisienne" titrait cette semaine "LE PARISIEN" qui nous disait: "Djeff, l'une des figure du milieu algérien, a été arrêté Au Bon Vivant, dans le XVIIIe arrondissement. La police soupçonne un docteur en économie, Amerane AHDJOUDJ, conseiller du Président Boudiaf avant son assassinat, d'avoir géré le recyclage de l'argent sale".
Voilà un exemple d'intégration dont peut se prévaloir J.J. HYEST, mais rappelons lui que l'intégration de ces maghrébins sera notre désintégration. Il est vrai que cette désintégration par la drogue est déjà en bonne voie dans les quartiers de Melun et de Montereau.

L'insécurité et ses conséquences pour nos compatriotes de Melun, de Montereau, et bientôt de Moret ne sont pas un souci majeur pour J.J HYEST qui n'y est pas confronté quotidiennement.

MAINS PROPRES
ET
TÊTE HAUTE
AVEC
Jacques PROST

Pour ne plus vous tromper
Pour ne plus
Vous faire tromper

FRONT NATIONAL

Vu, les candidats ALPHA I.C.D